

Dévoilement de la politique agricole régionale du Grand Est et premiers plans d'actions Mise en place d'un plan d'urgence de 5 M€

Ce jeudi 27 octobre 2016, **Philippe Richert**, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, a présenté les **axes, les orientations et les premiers plans d'actions de la politique agricole régionale dont le plan d'urgence pour l'agriculture** en présence de **Philippe Mangin**, Vice-Président en charge de la Ruralité et de l'Agriculture, et de **Pascale Gaillot**, Présidente de la Commission Agriculture et Forêt.

Le premier point qui a été abordé a évidemment été, en vue de l'actualité agricole, la mise en place d'un plan d'urgence de 5 millions d'euros pour aider les exploitations à gérer la situation de crise que traverse l'agriculture.

A ce titre la Région Grand Est s'engage à :

- **Généraliser et renforcer les cellules d'accompagnement qui sont chargées de suivre et d'accompagner les agriculteurs en situation de fragilité.**

Ces cellules regroupent dans chaque département les acteurs : chambre d'agriculture, MSA, banque, coopérative, centre de gestion ... Cette organisation collective doit permettre d'identifier très en amont les agriculteurs et de proposer un accompagnement adapté et personnalisé.

- **Financer 1 000 audits stratégiques aux agriculteurs en situation de difficultés et accompagner le suivi des plans de redressement.**

Il s'agit d'offrir un outil pluridisciplinaire permettant à chaque exploitation de bénéficier d'une analyse complète de sa situation avec un plan d'actions à court, moyen et long terme pour passer le cap de la crise et retrouver une situation saine et pérenne.

- **Prise en charge des frais à la charge des agriculteurs pour la mise en place de l'année blanche bancaire.**

Ce mécanisme vise à faciliter la restructuration ou l'aménagement des prêts existants permettant de conduire une année blanche en termes de remboursement bancaire. L'Etat prend en charge un tiers du coût du report, la Région se propose de prendre en charge le tiers à la charge de l'agriculteur.

*« La situation difficile que traverse les agriculteurs français, autant dans les filières animales que végétales, résulte d'un ensemble de facteurs comme la volatilité des marchés ou des conditions météorologiques exceptionnelles (inondations et sécheresses à répétition, maladies, etc..). Ce sont cette quantité d'imprévus qui nous a conduit, en tant qu'élus de la Région Grand Est, à réfléchir à la mise en place d'un **plan d'urgence de 5 millions d'€ qui puisse aider les exploitations, et l'agriculture dans la Région à lutter contre ces circonstances exceptionnelles qui détruisent des rendements.** Ce n'est qu'une première étape d'une politique agricole que nous voulons proche des exploitations, pour*

mieux comprendre leurs difficultés et leurs besoins », ont souhaité réagir Philippe Mangin, Vice-Président en charge de la Ruralité et de l'Agriculture, et Pascale Gaillot, Présidente de la Commission Agriculture et Forêt.

➤ **La politique agricole du Grand Est, axes et orientations**

La Région Grand Est se compose de 3 millions d'hectares de surface agricole (soit 11% des surfaces nationales) et génère directement plus de 8 milliards d'euros de chiffres d'affaires (production agricole), soit près de 15% du niveau national.

Les plus de 49 000 exploitations agricoles qui la composent, soit près de 10% des exploitations françaises, se répartissent en part quasi égales entre productions animales (35% - 4ème région française), viticulture (32 % - 2ème région française) et productions végétales (32 % - 4ème région française).

Aussi pour renforcer et soutenir le dynamisme de ce secteur économique la Région Grand Est fait face à plusieurs défis comme : **la création de valeur ajoutée sur les exploitations et dans les filières**, avec le soutien à la Recherche, à l'Innovation et à la compétitivité, **le renouvellement des générations**, **la consolidation des systèmes de production** sur tous les territoires de la région, **la préservation des ressources naturelles** et **la généralisation de pratiques agricoles innovantes** qui combinent production, développement durable et adaptation au changement climatique.

C'est pourquoi, le Conseil Régional propose d'accompagner les filières et les exploitations agricoles, sans considération de tailles ou d'orientations de mode de production au travers de quatre priorités :

- Axe 1 : l'amélioration de la compétitivité et la modernisation de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole
- Axe 2 : les marchés alimentaires régionaux
- Axe 3 : le développement agricole et le progrès pour les exploitations
- Axe 4 : l'installation et le renouvellement des générations

➤ **Une gouvernance régionale des politiques agricoles qui associe les acteurs**

A l'échelle d'un territoire aussi vaste que le grand est, la Région souhaite installer une gouvernance des politiques agricoles qui optimise le nombre d'instances, tout en conservant une proximité avec les problématiques du terrain.

Le schéma proposé fait le choix d'un lien permanent avec les besoins du terrain et des filières. En accord avec l'Etat, sont ainsi créées les instances suivantes :

- 4 comités par grande filière régionale : productions spécialisés, élevage-viande, grandes cultures, viticulture. Ces comités permettent un lien direct avec les besoins des filières, pour adapter et ajuster en permanence le contenu et la forme des soutiens publics.
- 4 comités régionaux transversaux liés à l'agriculture qui portent sur l'installation et la transmission, la modernisation et la compétitivité des exploitations, les MAEC et l'agriculture biologique, les débouchés alimentaires régionaux.
- Une commission régionale pour l'agriculture et la forêt du grand est. A vocation stratégique, elle valide les orientations et assure la cohérence générale.

➤ **Des actions concrètes**

• **Axe 1 : l'amélioration de la compétitivité et la modernisation de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole**

- Conforter et amplifier la dynamique d'investissements. **Près de 1 000 projets d'exploitations seront accompagnés en 2016, grâce à un effort financier de la Région qui va atteindre plus de 10 M€.**
- La Région souhaite déployer de **nouvelles formes d'accompagnement (fonds propres, garanties)**, notamment par la mobilisation de Fonds Régional d'Investissement du Grand Est.
- **Renforcer les filières de transformation agroalimentaire** par l'appui au développement et la généralisation des approches par filière.
- **Muscler la filière viande**, avec le lancement d'une étude prospective sur l'avenir des abattoirs et le renforcement de la compétitivité du secteur (fonds de sécurisation des prix, progrès en génétique animale, sanitaire ...).

• **Axe 2 : les marchés alimentaires régionaux, avec**

- **Le développement des marchés et l'augmentation des parts de marché auprès des 5,5 millions de consommateurs du Grand Est.**
Le soutien aux circuits courts et de proximité répondant à une demande des consommateurs. Il s'agit de développer l'offre, d'agir sur la demande (pour tous les marchés) et de mobiliser les acteurs pour changer de dimension.
Un rôle central sera confié à la Chambre Régionale d'agriculture, en associant tous les acteurs des filières et des territoires.
- **La montée en gamme pour créer de la valeur ajoutée.**
Il s'agit d'augmenter les productions sous signes officiels de qualité et sous les labels ou mentions territoriales comme « Savourez l'Alsace », « la Lorraine notre signature », « Savourez la Champagne-Ardenne ».

• **Axe 3 : le développement agricole et le progrès pour les exploitations**

- **Structurer et renforcer l'acquisition des connaissances.**
Renforcer le lien et les réseaux entre les différents sites d'expérimentation sur le Grand Est qui couvrent les principales productions.
Accompagner financièrement les programmes conduits sur le Grand Est.
- **Favoriser la diffusion des connaissances et accompagner le changement des pratiques** et les mutations des systèmes de production.
La Région participera financièrement aux efforts collectifs par l'appui aux actions en faveur de l'information et de l'accompagnement des producteurs.

- Axe 4 : l'installation et le renouvellement des générations

La Région Grand Est accompagnera les jeunes et les candidats à l'installation en agriculture par :

- Le renforcement du réseau de **formation dans le domaine agricole**, avec des établissements modernes et des formations de qualité adaptés aux besoins des porteurs de projet.
- Le soutien à la transmission. Des « cédants » seront encouragés pour faire le choix de la **transmission des exploitations** vers des jeunes repreneurs.
- Le déploiement d'une **boîte à outils financiers pour sécuriser les projets d'installation**. Outre, la dotation jeune agriculteur qui est cofinancé par le FEADER, la Région va déployer dès le 1^{er} janvier 2017 les dispositifs suivants :
 - o conseils au candidat préalablement à son installation ;
 - o apports de trésorerie lors de l'installation ;
 - o stage de parrainage (pour favoriser les relations cédant-repreneur hors du cadre familial)
 - o suivi du nouvel installé au cours des premières années.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-TeXier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

gaelle.tortil-texier@region-alsace.eu